

Faites-moi lire, SVP!

Nouvelles



PB-PP | BC 1757
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles

n° 238 – Octobre 2020

L'armée belge des partisans armés

La filière

Société

Coronavirus : la « Santé au Travail = le chaînon manquant. »

Quand Europol s'inquiète des « Incels », du terrorisme d'extrême droite et des anti-féministes

Fin du monopole des multinationales : la vente des semences paysannes autorisées après des années de combat

La justice suspend la vente de VOO en la considérant comme une fraude

La tyrannie du risque zéro.

Quand les médias nous abreuyaient déjà de balivernes.

Libres propos

Crise démocratique : 40 % des Français ont tout de même voté.

Que faire des statues coloniales?

Quand les médias nous abreuyaient déjà de balivernes

Nos activités de novembre 2020



L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS ARMÉS.

La filière

Dès juillet 1940, Jean Roch, habitant La Louvière et membre d'un groupe de Jeunes Gardes socialistes, s'employa activement à la réaction de tracts clandestins et autres invitations à la résistance. Au début, bien des gens ont souri à la lecture de ces petits papiers pleins de fougues. Gamineries ! ... A quoi bon ? ... Il n'y a rien à faire... murmurèrent les sceptiques en haussant les épaules

On verra par la suite ce qui pouvait se faire et ce qui a été fait. Octobre vit Jean entrer à l'université de Bruxelles. Le jeune homme qui rêvait une masse de Jeunes Gardes Socialistes Unifiés se mit aussitôt en rapport avec J. B. et avec Jacques Letem. Ce dernier devait aller mourir en Allemagne quelques mois plus tard.

Jeune Garde Socialiste Unifiée (Archives Centre Louis Tayenne)

La rencontre des trois amis marqua le début d'une campagne d'agitation en opposition avec les vues de l'occupant et Jean Roch devint rapidement le responsable de la presse au service du mouvement. De cette époque date la naissance de deux journaux clandestins : « L'Étudiant et L'Intellectuel des Temps Nouveaux » appelés à créer une vibrante émulation chez les jeunes.

Fin mars 1941, la secrétaire de la vaillante équipe fut arrêtée, Jean se sentit menacé et il s'entoura de mille précautions.

Le 1^{er} avril, ils se trouvaient à son domicile à La Louvière quand il vit passer une auto montée par des boches et qui ralentissait de façon inquiétante. Toujours en éveil, notre ami vit les nazis s'arrêter cinquante mètres plus loin. Flairant une mauvaise visite, il s'éclipsa prestement, juste à temps pour échapper aux soudards qui faisaient marche arrière après s'être trompé de numéro. L'oiseau s'était envolé à la dernière minute, mais où allait-il pouvoir se percher ? Jean commençait sa vie clandestine. Il ne pouvait plus vivre que sous un faux nom et chercher refuge là où d'autres patriotes l'accueilleraient sans trembler. Il lui faudrait surtout changer d'adresse avant de s'attirer la suspicion des boches et de leurs valets.



Nouvelles

Le jeune homme rentra à Bruxelles. Luc Wesly, avec qui, il fut heureux de collaborer l'envoya bientôt dans le Borinage en vue d'y contrôler et d'activer le travail des jeunes. Jean était bien en train dans cette mission quand Wesly vint lui annoncer la formation de partisans saboteurs et le recrutement de volontaires. Le jeune patriote se lança délibérément dans l'affaire.

Présenté au Commandant national et jouissant d'une confiance méritée, il fit bientôt partie de l'Etat-Major national sous le nom de guerre de Raoul. Il devint ainsi le plus jeune élément attaché au Haut-Commandement et ne tarda pas à se voir chargé de constituer le premier groupe de P.A. au sein des jeunes.

Il eut aussi l'occasion de rencontrer Rosy Hollender (Simone) secrétaire nationale de Solidarité et première femme appelée à la direction d'un service en rapport étroit avec les P.A. et d'entrer en relation avec un groupe du Service de Renseignement et d'action (S.R.A.), service Luc.



Au cours d'une entrevue, Luc (Leclercq) fit part au jeune partisan de son désir de recruter des jeunes saboteurs car si le groupe S.R.A. disposait du matériel nécessaire, les éléments capables de réaliser les actions lui faisaient défaut. De son côté, Jean savait où mettre la main sur des groupes de P.A. saboteurs dépourvus d'explosifs et de tout armement.

L'accord conclu entre les deux hommes donna le plus heureux résultat et Raoul assura la liaison entre le S.R.A. et les partisans. Le lecteur connaît maintenant l'origine des explosifs envoyés aux P.A. de Charleroi et qui servirent notamment aux expéditions de Bas-Long-Pré et de la Providence.

Malheureusement, cette association qui promettait tant de choses devait sombrer peu de temps après sa création. Un agent du service Luc ayant trahi,

le groupe fut bientôt décimé par les arrestations. Les effectifs rescapés se dispersèrent et purent, en grande partie, gagner l'Angleterre.

A la suite de cette affaire, Jean Roch fut envoyé à Liège où, sous le nom de Pierre, il rencontra Joseph Piotek, un Polonais, ancien combattant d'Espagne puis il fut désigné pour établir la liaison entre l'Etat-Major National et les groupes de Liège et de Charleroi. Dans cette dernière ville, il rencontra le commandant Raoul Baligand et un jeune Gillicien très actif. Malheureusement, ce dernier, arrêté en décembre 1941, devait être fusillé un an plus tard.

Au cours de ses voyages de liaison, Jean Roch eut l'occasion de participer à différentes opérations comme, par exemple, à l'attentat contre le local rexiste de Charleroi avec Baligand et Thonet et à la suite duquel une prime de vingt-cinq mille francs fut offerte à quiconque dénoncerait les coupables. Le « Pays Réel » parla d'une bombe placée longtemps d'avance par un employé des régies alors que l'engin avait été glissé par le soupirail dix minutes seulement avant l'explosion.

Jean continua son service de liaison jusqu'en mars 1942, date à laquelle le lieutenant Bastin fut désigné comme adjoint au commandant Leemans. Jean fut envoyé à Verviers avec pour mission d'y former un corps de P.A. Un premier rendez-vous permit à notre ami de juger de la bonne volonté des camarades François Ramet et Bertimès. A quelques jours de là, les trois hommes scellèrent leur confiance et la preuve de leur hardiesse en attaquant la sous-station électrique d'Orion-Hodimont près de Verviers. Entreprise téméraire et excessivement aléatoire, accomplie avec un matériel dérisoire. Jean Roch et François Ramet étaient armés de révolvers 7/65, Bertimès portait un 6/35 à barillet et nos deux saboteurs disposaient exclusivement de 1 kilo de dynamite, d'un fragment de cordon Bickford et de vingt centimètres de mèche d'amadou. Cela suffit néanmoins à couper ou endommager sérieusement treize des vingt-et-un câbles en relais dans la sous-station.

Vers 11 heures du soir, Verviers fut soudainement plongé dans l'obscurité. Les Allemands s'agitèrent dans un affolement général. Le câble transportant le courant de Belgique en direction de Malmédy était coupé. Il en était de même du fil qui alimentait une partie du réseau de Spa... De nombreuses industries s'immobilisèrent pour quelque temps et les boches sentirent sourdre une menace... Beau résultat, on en conviendra vu la simplicité des moyens dont disposaient les patriotes.



Au mois de mai 1942, Jean Roch forma l'embryon d'un groupe de P.A. autour des jeunes camarades Duvivier, Jean Collard (tué dans le maquis) et Michel Barth (fusillé le 5 mai 1943).

Pour se faire la main, nos jeunes gens démolirent la ligne à haute tension qui partait de Jupille vers l'Allemagne. Ensuite, un groupe fut créé à Jalhay, village frontière. Ce groupe s'attacha principalement à favoriser l'évasion des prisonniers de guerre alliés. Deux jeunes fermiers dont les terrains s'étendaient jusqu'en territoire allemand profitaient de cette situation pour passer des vêtements, de l'argent et des vivres et pour servir de guide aux prisonniers travaillant dans les bois de l'autre côté de la frontière. Ces courageux partisans avaient à leur tête le commandant Danrimont qui, plus tard, tomba lui aussi au poteau d'exécution comme le camarade Duvivier.

On envisagea les possibilités d'évasion de prisonniers russes internés au camp d'Elsenborn mais on dut renoncer à cette idée faute de moyens et de renseignements. Cependant, le bourgmestre rexiste se montrait mécontent de l'activité des partisans et il se proposait ouvertement d'y mettre fin.

Freiner l'ardeur du trop zélé germanophile, une bombe miniature : 100 grammes de dynamite dans une vieille boîte de fer blanc explosèrent dans sa cave un beau soir de juin. Comme avertissement sévère, l'argument était de choix.

Vu son efficacité, les partisans décidèrent de l'employer également vis-à-vis du directeur du cinéma Coliséum à Verviers où passait un film antisoviétique. Le même calibre : 100 grammes de poudre dans une boîte à conserves puis, le lendemain, une lettre d'avertissement signée P.A. incitèrent le directeur à suspendre les représentations en question.

Cet attentat et la rupture du câble électrique valurent à Verviers certaines mesures punitives comme, par exemple, l'interdiction de circuler après 21 heures. Cela ne fit que donner un avantage aux pionniers en leur inspirant l'idée de recruter des hommes autorisés à se déplacer pendant la nuit. C'est ainsi que des membres de la D.A.P. vinrent renforcer l'équipe des saboteurs.

Le 1^{er} juillet 1942, le commandant Deharrent fut abattu par l'ennemi et Jean Roch lui succéda à la tête du Corps de Liège... Il eut comme 1^{er} adjoint Mathieu Bielen qui devint par la suite commandant du Corps à Charleroi jusqu'au jour de sa déportation en Allemagne et comme second Charles X ... de Seraing...

N'oublions pas de dire que, sous Deharrent, un groupe de P.A. fut créé au sein du personnel de la Fabrique Nationale d'armes à Herstal. Ces hommes, non contents de ralentir la production, dérobaient des pièces de revolvers, les sortaient une à une de l'usine et fournissaient de cette manière des centaines de pistolets à différents corps de partisans.

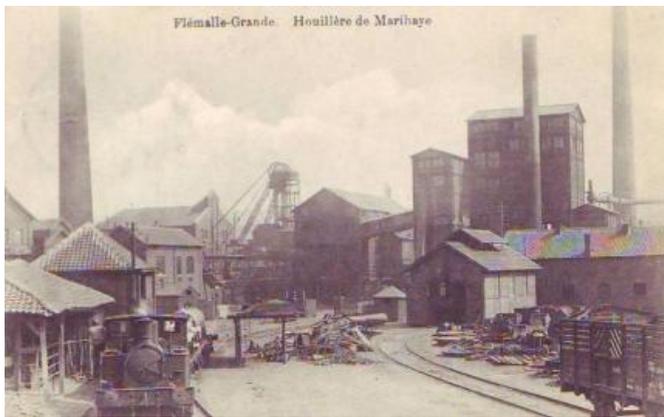
Nouvelles

Malheureusement, Jacques Albert qui dirigeait l'équipe précitée, se fit pincer et les boches attendirent jusqu'au 29 juin 1943 pour le fusiller.

Au 1^{er} juillet 1942, le Corps liégeois comptait quarante hommes résolus parmi lesquels Léon Demelenne (Leloup) qui contribua largement aux attentats menés) à 48 heures d'intervalle contre la werbestelle, rue du Pont D'Or et contre le local de la Légion - Wallonie, place Saint-Lambert.

Demelenne était en possession de deux obus de 105 abandonnés en 1940 par l'armée en déroute et recueillis précieusement en toute éventualité. Aidé de Jules Dessy et du garagiste Leroy, Demelenne se livra à de singuliers préparatifs. Dans deux caisses spécialement fabriquées, on coucha les obus. On les enroba de cartouches de dynamite et on combla les vides au moyen de vieux écrous et autres mitrailles. Les détonateurs grossièrement ajustés, il n'y eut plus qu'à glisser les engins par les soupiraux des bâtiments visés.

Les Liégeois ne sont pas près d'oublier ces explosions qui occasionnèrent plus de dégâts que de victimes mais dont l'effet moral souleva l'admiration des braves gens. Ils n'oublieront pas non plus Demelenne, Dessy et Leroy, fusillés le 10 août 1943.



Le 21 juillet, les transformateurs alimentant le réseau des tramways sautèrent empêchant tout trafic de voyageurs. Des milliers d'ouvriers se trouvant dans l'impossibilité de se rendre à leur travail, cela provoqua forcément un ralentissement de la production de guerre. Le 8 août 1942 eut lieu la première tentative d'attaque contre les établissements d'Ougrée-Marihaye, tentative dont nous avons déjà parlé et qui échoua près du pont de Seraing.

Mais les P.A. devaient avoir leur revanche le 20 septembre suivant. Les adjoints au commandement de groupe mirent toute leur compétence et leur bravoure à l'édification du plan de destruction et à sa

réalisation.

C'était l'époque où Röchling, grand chef de l'industrie du Reich, venait de faire visite au baron Delaunoy afin d'attirer son attention sur la nécessité absolue de porter la production à 100 % de son régime normal. Au cours de la semaine précédente, la R.A.F. avait durement malmené les régions industrielles de la Sarre et de la Rhénanie et les Allemands exigeaient de leurs vassaux un accroissement illimité de fournitures.

A Ougrée-Marihaye, ce fut l'effondrement complet. Le 20 septembre 1942, la station de pompage sautait. Comme partout en pareil cas, le personnel de nuit avait été maîtrisé et placé en lieu sûr. Les saboteurs n'employèrent que 10 kilos de « plastic » anglais fourni par un jeune parachutiste belge nommé J ... étudiant en droit et qui atteignit rapidement le grade de major.

Mais passons tout de suite aux résultats de l'opération. Seize hauts-fourneaux furent mis hors d'usage, entraînant la perte de 4000 tonnes d'acier Thomas et de 1000 tonnes d'acier Martin. En outre, l'explosion provoqua l'arrêt de toutes les sections de l'établissement pendant six jours, l'arrêt des batteries des fours à coke Solvay et la suspension de la production de gaz pour autos ce qui aliéna considérablement le trafic liégeois. Pendant des mois, le rendement des sections « azote » et « air liquide » fut réduit de 35 % alors que Röchling réclamait 100 %. Mentionnons également l'arrêt de la centrale électrique de 35 000 KW, perte immense si l'on en juge d'après les nécessités de l'heure.

Au début d'octobre 1942, Jean Roch voyait le Corps liégeois atteindre le nombre respectable de cent hommes. Il disposait alors de différents services : sanitaire, d'intendance, d'armement, de renseignement, etc ... le tout parfaitement organisé.

Et la guerre continuait dans l'alternance des coups durs, des arrestations et des sabotages merveilleusement réussis.

En avril 1943, Jean quitta Liège pour prendre le commandement du secteur Verviers-Liège-Huy-Waremme-Luxembourg. Au mois de juin, il reçut un nouvel ordre de mutation car il était compromis à l'extrême dans la région liégeoise. On le rappela donc à Bruxelles et on lui confia la direction du secteur Bruxelles-Brabant Wallon et aussi du groupe de P.A. Etrangers en remplacement du commandant Yernaux tué au cours d'une mission.



Pierre Joye

Jean Roch (Rodolphe de son nouveau nom de guerre) tint son rôle jusqu'au 6 juillet mais à cette date maudite survint le désastre. Le commandant Pierre Joye, Odette Meunier, son courrier principal et le commandant B ... figuraient parmi les premiers partisans arrêtés. Odette Meunier, condamnée à 5 ans de travaux forcés, dépérissait à Ravensbrück quand les Alliés pénétrèrent dans ce camp. Transportée en Suède, elle y mourut le jour même de la capitulation de l'Allemagne.

Jean Roch s'échappa de justesse et s'enfuit, désorienté, consterné sous le coup du destin implacable.

Le 13 juillet, un camarade nommé A ... rencontré par hasard mit le partisan en présence de Raoul Baligand errant, lui aussi, dans le plus profond désarroi... Les trois hommes cheminèrent un moment puis ce fut sur le Boulevard Militaire, la chasse à l'homme que nous avons racontée à son temps. Baligand et A ... réussirent à se tirer d'affaire Mais Jean avait été rejoint, arrêté par la police belge et soupçonné de banditisme. Emprisonné pendant quatre jours à Forest, puis pendant un jour à Nivelles, il fut innocenté et

remis en liberté.

Notre ami parvint alors à retrouver le fil qui le remit en contact avec ce qui restait de la tête du P.C. Mais on savait que les Allemands possédaient son signalement complet. Les traîtres dénonciateurs avaient livré à l'ennemi sa photo, sa véritable identité, ses refuges probables et tous ses noms d'emprunt. En conséquence, ordre lui fut donné de rompre tout contact avec l'armée belge des partisans armés. Le patriote n'eut d'autre ressource que de se réfugier dans la région de Stavelot. Seul connaissait sa retraite le commandant Baligand qui lui vint discrètement en aide jusque fin 1943.

Quittons Jean Roch, un instant sans le perdre de vue, il ne tardera pas à rentrer en scène.

SOCIÉTÉ

Coronavirus : la « Santé au Travail = le chaînon manquant. »

Attention : danger !

Plus de la moitié des contaminés ont vraisemblablement été contaminés au travail (1). Cela semble évident pour le personnel dans les hôpitaux, les maisons de repos, les soins et services à domicile, etc. ... mais c'est aussi probablement le cas pour les chauffeurs dans les transports publics et la distribution, les éboueurs, les services de gardiennage et de nettoyage, la construction, le commerce, l'alimentation, l'industrie, les entreprises de travail adapté, (plus récemment) le secteur des abattoirs, etc

Les raisons en sont multiples. Du manque de masques et de vêtements de protection adéquats, de l'impossibilité à respecter les distances de sécurité dans les bus-trains-métros ou camionnettes, ...au fait de devoir retirer son masque pour s'entendre dans un environnement bruyant ou très chaud, d'être entassés dans des réfectoires, vestiaires ou de devoir travailler face à face, l'un à côté de l'autre sur les lignes de production. Dans tous ces contextes professionnels, c'était presque 'Business as usual'.



COVID-19 : la santé avant tout !

AVANT LE PROFIT !

Contrairement à d'autres pays, la Belgique n'a imposé quasiment aucune limite aux activités des entreprises, sinon la recommandation du télétravail. Dans les secteurs essentiels et cruciaux, il n'y avait même aucune règle contraignante, pas même le b.a.ba de la prévention, à savoir le port du masque. Les gouvernements ont été incapables de fournir, en temps et en heure, des masques à ses « héros & héroïnes », que ce soit le personnel soignant, les caissières ou encore les facteurs.

Pourtant le rôle déterminant des contacts au travail dans la dispersion du virus crève les yeux, et les études qui démontrent que les travailleurs les plus touchés sont les moins protégés, affluent que ce soit de France ou d'Angleterre. Il est choquant de constater que Sciensano, l'institution publique en charge du suivi de l'épidémie et de la collecte des données n'ait pas jugé utile d'enregistrer et de mentionner la profession des personnes hospitalisées ou testées positives pour le Covid-19s. Pourtant l'usine Skechers de Milmort, fabricant de chaussures de sport a vu, le même jour, deux de ses travailleurs décéder des suites du Covid-19. Retenons aussi le cas de Mohammed, travailleur décédé de Colruyt à qui on avait apparemment refusé qu'il porte un masque, ou de cet autre magasin qui a dû fermer quand une grande partie de son personnel a été diagnostiquée positif au Coronavirus.

Malgré des témoignages très concrets du vécu sur le terrain par les travailleuses et travailleurs, il n'y a pas de moyens d'enquête, de collecte de données, ni d'analyse des relations entre conditions de travail et santé mis en place par les gouvernements. Une fois de plus le travail comme déterminant de santé n'a pas été pris en compte. Pire même, car les patrons se font sourds et aveugles : « La plupart

des gens ont été contaminés aux vacances de ski, ou lors de soirées. Le lieu de travail est peut-être le plus sûr », dixit la FEB (2).

Fort heureusement, dans certains cas, les travailleurs ont eux-mêmes, avec l'appui des délégués syndicaux, obligé les employeurs à fournir des masques et surtout à avoir des réunions de CPPT (Comité de prévention et de protection au travail), des avis de la médecine du travail ou des contrôles pour obliger les responsables économiques et politiques à garantir que le travail puisse se dérouler dans des conditions de sécurité au moins minimales. Dans ces cas-là, l'obligation de faire des analyses de risques et d'en assumer les conséquences ont prévalu.

C'est ce rapport de forces là, sur le terrain, qui est nécessaire pour ne plus devoir constater que 75 à 85% des entreprises contrôlées ne sont pas en ordre au regard des mesures de protection recommandées. Les syndicats ont raison de revendiquer qu'elles deviennent obligatoires. Et en cas de danger imminent un droit collectif d'arrêt de travail s'impose, c'est prévu dans le Code du Bien-Être au travail sous la forme du droit de retrait. C'est à l'employeur d'assurer qu'un•e travailleur•euse sorte de son lieu de travail dans le même état de santé que quand il•elle y est entré•e.

Les mesures de protection collective (nettoyage des locaux, des outils et instruments, distance entre collègues de travail, ...), les mesures de protection individuelle, le dépistage des travailleurs contaminés et leur suivi, la gestion de la contagiosité sur les lieux du travail, ... font partie des responsabilités des employeurs et c'est aux organisations syndicales de les faire adopter par les CPPT, de façon concertée

si possible ou de les imposer collectivement par le rapport de force.

Rien ne justifie qu'un•e travailleur•euse revienne malade, infecté•e, blessé•e, handicapé•e, voire pire à cause de son boulot. Toutes les mesures de prévention à prendre sont connues. Mais ceci implique de revoir l'organisation du travail en fonction de la santé et la sécurité des travailleurs•euses. Les objectifs de productivité, rentabilité et profits ne peuvent pas être une priorité. Le processus de reconnaissance de la COVID-19 au titre de maladie professionnelle, nous interroge sur les débats qui animent FEDRIS (anciennement Fonds des Maladies Professionnelles) lorsqu'il s'agit de définir les critères d'exposition et de reconnaissance pour que la maladie figure sur la liste des maladies professionnelles. Ces débats posent la question de la responsabilité sociale des entreprises et de l'importance des conditions de travail comme déterminant de santé publique. Un appel pour un Institut de santé publique dédié à la santé au travail, qui reprendrait des capacités d'enquête et de collation de données du SPF Emploi, SPF Affaires Sociales (en accidents du travail et maladies professionnelles), INAMI,... trouve plus que jamais toute sa pertinence.

Actuellement, nous ne pouvons que constater combien la santé des travailleur•euses passe après les résultats économiques comme s'il y avait une fatalité, voire une résignation devant des valeurs qui seraient supérieures à un travail humanisé qui préserve la bonne santé de chacun.

C'est pourquoi il est plus que temps de converger ensemble afin d'établir le rapport de force nécessaire.

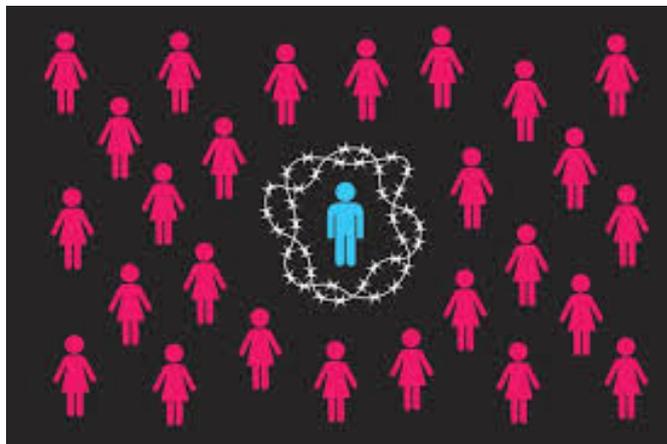
Exigeons que cette crise aboutisse à augmenter la conscience de l'intérêt prioritaire et primordial que DOIT recevoir la santé au travail dans une société moderne et à augmenter les moyens nécessaires pour la protéger.

(1) Sources covid-19 infections, The Big Corona Study 2020 (UAntwerpen, UHasselt, KU Leuven) – Waves 8 & 9 – www.corona-studie.be Enquête Corona de l'Université d'Anvers (19/05/2020)

(2) Pieter Timmermans, FEB à la RTBf, 30/04/2020

Paul Lootens a co-rédigé et co-signé ceci avec quelques dizaines de représentants du monde académique, syndical, associatif et médical.

Quand Europol s'inquiète des « Incels », du terrorisme d'extrême droite et des anti-féministes



Cette semaine, Europol, la police européenne, a sorti son rapport annuel sur l'état du terrorisme dans l'Union européenne. Un des points d'attention s'est notamment porté sur le terrorisme d'extrême-droite. « Plusieurs pays membres, dont la Belgique, la France et la Slovénie ont rapporté l'émergence de groupes paramilitaires qui considèrent que les Etats sont impuissants à protéger la population contre ce qu'ils perçoivent comme étant une menace, à savoir l'immigration et l'islam ».

Plusieurs tentatives ou attaques violentes ont été perpétrées par des groupes ou des criminels d'extrême droite comme cela a été le cas lors de l'attaque raciste à Hanau en Allemagne. Neuf personnes y sont décédées. L'auteur, Tobias R. avait laissé un manifeste xénophobe et... antiféministe.

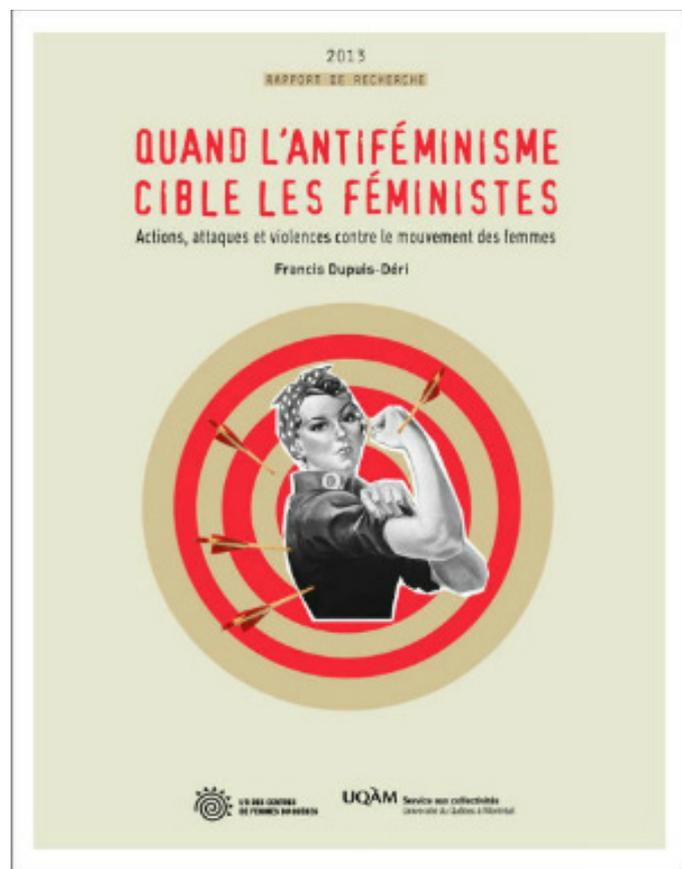
D'ailleurs un des éléments que pointe Europol, ce sont les liens de théories misogynes et antiféminisme avec les idéologies d'extrême droite.

Inégalitarisme par « nature »

L'une des choses à noter c'est qu'il n'y a pas une seule idéologie d'extrême droite, ce sont des mouvements très hétéroclites avec des revendications différentes. Mais, selon Benjamin Biard, chercheur au CRISP, une des caractéristiques communes est « une vision inégalitaire par nature » de la société. Considérant parfois, la supériorité de la race par exemple ou encore la supériorité des hommes.

Néanmoins tous les extrémistes de droite ne sont pas antiféministes. Néanmoins, ces idéologies « sont unies dans le rejet de la diversité et du droit des minorités », pointe Europol.

La femme pour la race



En réalité, l'antiféminisme semble être une composante au sein de certaines idéologies d'extrême droite qu'elles soient violentes ou non. Mais c'est une composante qui peut être fédératrice. L'antiféminisme dans les idéologies d'extrême droite s'opposerait ainsi « au féminisme qui ferait la promotion d'une société mondialisée, multiculturelle et métissée dont la victime serait la race blanche en danger, 'en péril grave et imminent », analyse Michaël Dantinne, professeur de criminologie à l'Université de Liège.

Ainsi, l'antiféminisme extrémiste s'insère dans les « théories du grand remplacement ». « Le féminisme aurait été inventé pour distraire les femmes de leur rôle 'naturel' de mères, et est par conséquent blâmé pour la chute des taux de natalités dans les pays de l'Europe occidentale, ce qui a finalement permis l'immigration », souligne le rapport d'Europol.

Et d'ajouter, « la frustration sexuelle et la misogynie ont été clairement explicitées par les auteurs des attaques de

Christchurch (Nouvelle Zélande) et Halle (Allemagne), en 2019 et en 2020 ».

La composante misogyne chez les auteurs d'attaques empreintes d'idéologies d'extrême droite n'est pas nouvelle. Dans son manifeste, le terroriste norvégien Anders Breivik indiquait : « il faut parfois tuer des femmes, même si elles peuvent être très attirantes ».

Quid des « incels » ?

Les incels ce sont les « célibataires involontaires », qui se considèrent comme étant injustement rejetés par la gent féminine. Des femmes à qui on aurait donné un peu trop de droits et qui auraient perdu de vue leur « rôle premier ». « Ces idées permettent de rationaliser la frustration sexuelle », analyse Europol. Dès lors, à cause d'un rejet systématique, « l'objet du désir devient l'objet de haine », pointe Mickaël Dantinne.

La figure emblématique de ce mouvement est Elliot Rodgers qui a tué six personnes en Californie avant de se donner la mort à l'âge de 22 ans. Cette attaque est considérée comme la première tuerie de masse imputable à l'idéologie des Incels.

« L'antiféminisme peut être un vecteur d'action violente mais pas nécessairement tout seul », analyse le criminologue. Il s'agit d'un « cocktail de plusieurs théories qui peuvent être dangereuses », détaille le criminologue.

Mais il est vrai que des « ponts » existent entre avec les idéologies d'extrême droite et les Incels. Europol observe en effet dans son rapport que « la communauté misogyne, principalement composée de jeunes hommes, se rencontrent sur le web, dans des espaces semblables à ceux fréquentés par les suprémacistes blancs et ils blâment les féministes, pour leur incapacité à trouver une partenaire sexuelle ».

Il est très difficile d'analyser l'ampleur de ce phénomène. Néanmoins, les mouvements d'extrême droite violents, de même que les incels semblent être dans le collimateur des services de sécurité. Ou du moins sous observation. Michaël Dantinne rappelle toutefois que « tous les incels ne sont pas violents, c'est d'ailleurs davantage l'affaire de minorité isolée ».

Johanna Bouquet

RTBF info



Fin du monopole des multinationales : la vente des semences paysannes autorisées après des années de combat .

Après plusieurs années de combat, une loi vient de passer en France, autorisant la vente de semences paysannes à des jardiniers amateurs, selon une information révélée par France inter.

Désormais, les agriculteurs pourront vendre les semences issues de leur production. Une pratique ancestrale pourtant interdite depuis les années 1930. Jusque-là les semences ne pouvaient être cédées que gratuitement.

Qu'est-ce donc les semences paysannes ?

Les semences paysannes c'est une pratique qui consiste pour un agriculteur à puiser une partie de ses graines dans sa récolte afin de replanter ensuite. Une pratique séculaire qui permettait aux agriculteurs de rester autonome financièrement. Logique aussi, on considérait que les semences étaient par nature le fruit du travail de l'agriculteur, rappelle France inter. Sauf

que dans les années 1930 une loi établit que chaque nouvelle variété doit être inscrite au catalogue officiel pour être vendue, la semence tombe alors sous la protection réglementaire de la propriété des brevets, indique consoglobe.

Résultat, de grandes multinationales telles que Monsanto sont devenues leader sur le marché du «brevet» de la semence paysanne. En résumé, il s'agit de donner une «carte d'identité» en établissant une liste de critères d'homogénéité et de stabilité. Mais ce sont des critères qui ont été pensés pour les industries agroalimentaires. Les semences paysannes étant, par nature, ni stables, ni homogènes. Les paysans se sont retrouvés en situation de dépendance, obligés de racheter des semences puisque l'échange de semence était devenu illégal. Et des multinationales telles que Monsanto se sont retrouvées leader sur le marché, indique à nouveau France inter.

A travers ce procédé ce sont finalement près de «90% de variétés agricoles traditionnelles (qui) ne sont plus cultivées. La culture de semences paysannes permet aussi de lutter contre la standardisation des formes, des goûts et des saveurs», expliquait la députée Frédérique Tuffnell (LREM).

Un nouveau cadre légal

Désormais en France la vente de «semences traditionnelles ou nouvellement élaborées relevant du domaine public plus rares et garanties de la

biodiversité», sera autorisée explique Barbara Pompili, présidente LREM de la commission développement durable à l'Assemblée nationale. C'est un combat qui dure depuis 2016.

Dans la pratique c'était déjà le cas, «il existait un usage amateur basé sur le don et l'échange de semences paysannes non inscrites au catalogue officiel», explique Mathieu Vidard, dans l'édito carré. Les jardiniers amateurs pouvaient donc déjà avoir accès à des semences paysannes, mais cette fois c'est officiel. «Un grand pas pour la biodiversité», annonce Barbara Pompili qui souhaite désormais se lancer dans la bataille d'un plan européen autorisant la commercialisation de ces semences au sein de l'agriculture.

A lire sur le site rtbf

La justice suspend la vente de VOO en la considérant comme une fraude

Nethys a fait savoir qu'elle n'ira pas en appel de la suspension de la vente de VOO à Providence. A priori, un nouveau processus de vente sera relancé après les vacances d'été.

Le tribunal de l'entreprise de Liège, saisi en référé, vient d'ordonner la suspension de la vente de VOO

par Nethys au fonds américain Providence. C'est un fameux coup de massue!

Orange, défendu par Olivier Clevenbergh et Sébastin Ryelandt (Strelia), estimait avoir été évincé de la procédure de vente qu'il jugeait non transparente et discriminatoire, raison pour laquelle l'opérateur de téléphonie avait fini par introduire un recours en suspension de la convention de vente du 24 décembre 2019.

Deux conventions de vente

Lorsque l'ancienne direction de Nethys avait décidé de mettre VOO en vente, les offres avaient dû être remises pour le 9 mai 2019. Trois candidats s'étaient fait connaître : un opérateur de téléphonie (Orange) et deux fonds d'investissements (CVC et Providence). Le lendemain de la remise des offres, une task force composée, entre autres, de Stéphane Moreau et de Pol Heyse (anciens CEO et CFO de Nethys), décidait de se lancer dans des négociations exclusives avec Providence. Les deux parties avaient signé une convention le 23 mai 2019.

Dans la foulée des «affaires» et du scandale Publifin, le gouvernement wallon avait, le 6 octobre 2019, cassé les ventes de VOO, Win et Elicio. Entre-temps, on avait également appris que Stéphane Moreau et Pol Heyse avaient un intéressement dans la vente de VOO à Providence.

NETHYS ET SES FILIALES



La nouvelle direction de Nethys, emmenée par Renaud Witmeur, avait alors décidé de renégocier avec Providence. En bout de course, Nethys avait obtenu une amélioration financière de l'offre et la suppression de l'intéressement pour l'ancien management. C'est sur cette base qu'une nouvelle convention avait été signée le 24 décembre 2019. Le closing de la vente était prévu pour ce 30 juin.

«Les mobiles ayant déterminé Nethys à retenir l'offre de Providence pour des négociations exclusives puis à décider de contracter avec cette société paraissent contraires à l'ordre public». «Extrait de l'ordonnance»

Contraires à l'ordre public

D'entrée de jeu, les conseils d'Orange avaient estimé que la nouvelle convention, calquée sur la première, était illégale. Ils ont été suivis par le tribunal de l'entreprise qui, au passage, a crossé Providence et Nethys. «Les mobiles ayant déterminé Nethys à retenir l'offre de Providence pour des négociations exclusives puis à décider de contracter avec cette société paraissent contraires à l'ordre public; ils réalisent une fraude dans le but de réaliser un gain et concrétisent les effets d'une violation délibérée et non justifiée du principe d'égalité», peut-on lire dans l'ordonnance rendue ce lundi.

La juge a estimé que «Providence ne paraît pas avoir pu raisonnablement ignorer l'intention de se procurer un gain de ses interlocuteurs ni la volonté d'éviter l'application d'une disposition du décret du 29 mars 2018 spécialement destinée à protéger l'intérêt des pouvoirs locaux». Et le juge de poursuivre en estimant que l'ancienne direction de Nethys «a commis une faute en adoptant une attitude passive en approuvant l'ensemble des décisions de vendre du 22 mai 2019».

Ventes frappées de nullité



Fort de ce qui précède, la juge des référés a estimé que la convention du 23 mai 2019 (première vente)

paraissait frappée de nullité absolue. Dans son raisonnement, la juge a estimé que la vente du 24 décembre 2019, celle négociée par la nouvelle direction, était une suite directe de la convention du 23 mai. «En concluant la nouvelle convention, sans possibilité pour Orange et/ou CVC d'être intégrés dans le processus de mise en concurrence et sans rétablir l'égalité entre les candidats, Nethys paraît avoir purement et simplement poursuivi la fraude», estime encore la juge Aurore Jansen.

Cette dernière a précisé que le fait d'avoir renégocié l'offre à la hausse, et en supprimant l'intéressement prévu pour l'ancien management, ne lavait pas l'opération de son vice, «à savoir le choix d'un partenaire contractuel fondé sur un mobile contraire à l'ordre public».

Logiquement, la juge a donc décidé de suspendre la vente de VOO à Providence. Et, comme le demandait Orange, s'il venait à l'idée de Nethys de se défaire des actions de VOO, elle devrait s'acquitter d'une astreinte de 150 millions d'euros vis-à-vis d'Orange.

Nethys va relancer la vente

En fin de journée, on apprenait que Nethys n'avait pas l'intention d'aller en appel de l'ordonnance de suspension rendue ce lundi matin. En réalité, Nethys devrait relancer une procédure de vente dès le mois de septembre, ce qui devrait permettre à tous les candidats intéressés par VOO de se mettre en ordre de bataille et de faire une offre. Il est possible que Nethys propose même à la vente un package VOO/ Brutélé. L'affaire est à l'étude, souffle-t-on du côté de la rue Louvrex, à Liège.

Par Nicolas Keszei

A lire sur le site L'Echo

La tyrannie du risque zéro.

On connaît bien la vie d'Howard Hughes. Il fut tour à tour aviateur intrépide, puissant producteur à Hollywood, milliardaire à la tête de la Trans World Airlines. On dit qu'il chuchotait à l'oreille de John F. Kennedy comme de Richard Nixon, tandis qu'il se baladait au bras de Katharine Hepburn, Jane Russell, Ava Gardner ou Rita Hayworth. On connaît moins la triste fin de sa vie, par contre.



Howard Hughes, qui fut un pionnier de l'aviation et réchappa à plusieurs accidents d'avion, avait pourtant une peur démesurée et irrationnelle des virus et des microbes. Il passa les dix dernières années de sa vie, confiné dans des palaces qu'il avait achetés. D'abord dans le penthouse du 9e étage du Desert Inn de Las Vegas, puis au Xanadu Resort de Grand Bahamas, et enfin au Fairmont Princess Hotel d'Acapulco, où il agonisa. Durant ces dix dernières années, il vécut complètement confiné, en ermite, dans l'obscurité. Il ne vit plus personne, ne fit plus aucune apparition en public, et plus aucune photo de lui ne fut prise. Il se faisait livrer tout ce qu'il mangeait – surtout de la crème glacée. Il conservait son urine dans des bouteilles. Il vivait nu, allongé toute la journée. Les employés du Desert Inn furent stupéfaits de découvrir qu'il n'avait pas ouvert les tentures des fenêtres de son penthouse pendant toutes les années qu'il avait passées dans l'hôtel, et que celles-ci avaient pourri sur place. Répugnant à tout contact humain, sous sédatifs en permanence, affecté du syndrome de Diogène, il ne se coupait plus les cheveux ni les ongles. Méconnaissable, il ne pesait plus que 41 kilos quand il mourut dans l'avion qui l'emmenait à l'hôpital, à Houston. Seules ses empreintes digitales permirent l'identification formelle du cadavre.

A y regarder d'un peu plus loin, la fin de vie d'Howard Hughes risque bien d'être la pente douce vers laquelle nous mènerait une stratégie hygiéniste qui voudrait faire disparaître de nos vies virus, bactéries et champignons. Le risque zéro peut-il, doit-il être un objectif de santé publique ? Depuis le début de la crise pandémique, cette logique sanitariste a été amplifiée :

on a privilégié un rapport au corps physique individuel comme corps vulnérable, au détriment de l'entretien d'un corps social activateur de liens. Ainsi pour préserver la société, c'est-à-dire en fait le corps social, on demande aux citoyens de confiner leurs corps physiques, de les écarter loin des autres, et si possible de les enfermer. Un corps biologique cloisonné, des bulles de cinq personnes, une mobilité contrainte, avec contrôle jusque dans l'intimité de nos vies, mais jusqu'à quand ? Peut-on vraiment se donner pour objectif d'éteindre définitivement l'épidémie, d'éliminer le virus de la société ? Nous sommes d'avis que les coûts sociaux de cette entreprise sont infiniment supérieurs aux bénéfices sanitaires que nous pourrions en escompter. Nous sommes d'avis que le risque zéro est une chimère destructrice, et qu'il faut nous résoudre à accepter que le virus continue à circuler dans la société, de façon minime et calculée.

Vivre en société comporte des risques

Qu'on nous comprenne bien : le confinement était nécessaire pour éviter la saturation des hôpitaux, et les gestes barrière s'imposaient. Il ne s'agit pas de remettre cela en question. Mais vient un moment où la vie doit reprendre, où nous devons pouvoir reformuler des projets. Où le politique doit ouvrir des perspectives en termes positifs.

La question du risque ne peut se résumer au seul point de vue des virus. Vivre en société implique l'acceptation tacite d'un certain nombre de risques.

Nouvelles

Nous abstraire des virus et des bactéries, impliquerait de nous abstraire également de la société, comme Howard Hughes.

Or nous prenons tous les jours des risques, souvent à notre insu. Conduire en voiture, c'est accepter le risque de l'accident – en 2019, il y a eu en Belgique près de 38 000 accidents de la route, qui ont causé 3 600 blessés graves et 646 décès. Vivre en ville, c'est accepter le risque lié à la pollution atmosphérique, qui cause environ 10.000 décès prématurés chaque année en Belgique, selon l'Agence européenne de l'environnement. Ne pas interdire la cigarette, c'est réduire de deux ans l'espérance de vie moyenne des Belges (<https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/dans-un-monde-sans-tabac-lesperance-de-vie-augmenterait-de-2-ans>). Faire le choix de l'énergie nucléaire, c'est accepter le risque d'un accident nucléaire – deux accidents nucléaires majeurs jusqu'ici, pour 447 réacteurs nucléaires civils en activité dans le monde au début de l'année 2020, dont près de 70 % ont plus de 30 ans.

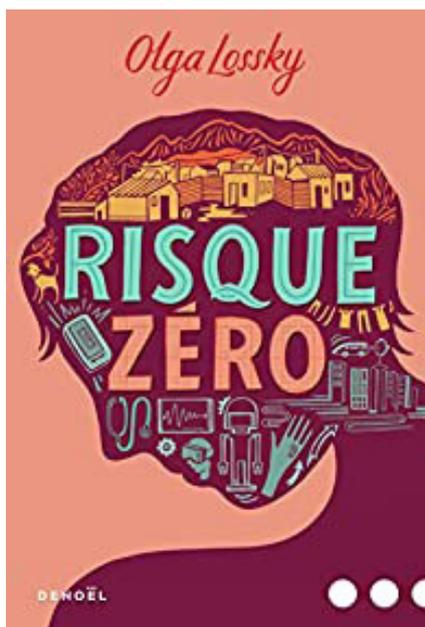
Pourtant, la situation actuelle nous fait courir un autre risque : celui d'un effondrement sociétal à plus long terme, faute de fondement ou de sens. Sans perspective politique ni consensus social qui guident les choix, cette société du risque zéro est concomitante de cette aseptisation biologique ou sociale qui se déploie dans la gestion de la Covid-19. Ne plus risquer, c'est une illusion du consensus. On pourrait se réjouir de l'importance nouvelle de la parole d'experts dans la prise de décision publique, même si cette parole se réduit à une expertise virologico-épidémiologique. Ils ne couvrent en effet que le risque sanitaire et pas du tout le risque social et humain. En outre, cette parole « experte » ne saurait servir de paravent à l'absence de consensus sur le niveau de risque que nous serions prêts à accepter. Car en Belgique, les politiques préfèrent manifestement contrôler, culpabiliser et pénaliser plutôt que de vraiment informer, éduquer et faire confiance. Cette situation est très clairement le produit de la rupture du lien de confiance entre les représentants des citoyens et les

citoyens eux-mêmes. Face à une idéologie de la maîtrise qui perd pied faute de visibilité sur l'ennemi viral, le Conseil national de sécurité applique une idéologie d'hyperconfinement : il faut enfermer, cloisonner, bref sécuriser les citoyens à défaut de produire un consensus social sur le niveau de risque acceptable. Chacun n'est plus lié aux objectifs communs que par les injonctions fortes du pouvoir sanitaire : « faire société » est devenu obsolète.



Dans une société matérialiste où l'objectif ultime se révèle de plus en plus pour certains la lutte effrénée contre la mort, on en arrive vite à se couper de tous les autres pour sauver nos petits péchés existentiels. Car pour sauver les corps physiques en les barricadant, nos gouvernants fragilisent le corps social. Ils délitent les liens en les virtualisant, ils imposent des distances qui créent de la vulnérabilité collective. L'intime,

selon cette vision, c'est un mètre et demi. Cela entraîne évidemment une perte majeure de repères sociaux – qui vient s'ajouter à toute une série d'autres risques, y compris sanitaires. Saura-t-on un jour quelle surmortalité a été entraînée par la récession, par les faillites, ou tout simplement par la perte de repères sociaux ?



Bref, une des conséquences de ces pertes de repères profondément « incorporés » pourrait être que la distanciation physique entraîne d'une certaine manière une distanciation et une fragilisation sociales, que les échanges numériques et les réseaux sociaux ne parviendront jamais à compenser. Cette situation nous apparaît comme l'ultime étape d'un désenchantement absolu du monde. Le numérique est un bien piètre opium du peuple, incapable de faire ressentir les doux effluves sensoriels de l'original pavot. Et ce placebo numérique peut cacher les outils de contrôle de ceux qui le consomment.

Car à pousser à son paroxysme cette rhétorique du « risque zéro », cette hypertrophie hygiéniste, on réduit certes le risque de mort biologique, virale, mais on court le risque mortel d'une inhumanité en devenir. En effet, hors du risque de mort, point d'humanité : c'est celui-

ci qui nous confère notre liberté et conditionne l'exercice de notre libre arbitre. Mais cette mort peut autant être biologique que sociale, individuelle que communautaire. Ne pas percevoir cette dialectique, ce serait en quelque sorte bâtir un second déni, le déni de l'humain comme être intrinsèquement collectif, d'être ne trouvant à exister et à se déployer qu'en société.

Ce qu'on attend des dirigeants en démocratie, ce n'est pas de céder à l'hystérie du risque zéro, qui s'apparente à l'univers carcéral mortifère d'Howard Hughes, mais de nous proposer à large discussion démocratique quel risque est acceptable, et sous quelles modalités ? Le risque ne disparaîtra jamais : il s'agit à présent de vivre avec, de l'accepter et de le défier, avant que lui-même ne se joue de nous.

Olivier Servais et François Gemenne, professeurs et chercheurs à l'UCL et FNRS

Extrait du Soir

LIBRES PROPOS

« Crise démocratique : 40 % des Français ont tout de même voté. »

»

Vous vivez dans une petite ville ou un village et vous n'avez pas voté hier, comme 59% des Français ? Ce matin, l'ensemble des chaînes de radio, de télé et les journaux parleront des citoyens de grandes villes qui ont voté. L'expression de «majorité silencieuse» n'aura jamais été aussi vraie.

Mais les politiques et les journalistes s'en foutent de vous. Les premiers ont bien compris que l'abstention pouvait les servir, à partir du moment où il n'y avait que des «bons» votants, bien mis, aisés et «diplômés» qui se rendaient aux

urnes. Des gens raisonnables, ni trop à gauche, ni trop à droite, qui «croient» en la démocratie représentative (à ce stade, c'est bien une superstition), qui aiment le PS, EELV et la bonne droite bien de chez nous. Les autres, gilets jaunes, partisans du nouveau mouvement antiraciste, écologistes radicaux, qui ont eu l'indécence de troubler la petite routine politicarde durant ces deux dernières années, on les préfère loin de chez soi.

Les seconds, les journalistes, sont un groupe homogène par leur niveau d'études et leur appartenance aux grandes métropoles. Ils ADORENT les élections municipales, cela fait environ 18 mois qu'ils spéculent sur le score d'Anne Hidalgo à Paris et, dans les grandes villes, de qui bouleversera tel ou tel vieux briscard réac. Ils n'ont pas envie que vous leur gâchiez la fête avec votre abstention et décrètent donc, depuis hier soir, que les absents ont toujours tort.

L'abstention a beau augmenter à chaque scrutin depuis les années 80, au point de devenir majoritaire lors des deux dernières élections (européenne et municipale), elle n'a droit qu'à une ligne de discours ou d'article, généralement, et de l'ordre de la déploration abstraite.

Médiapart titre, schizophrène, «Les gauches gagnent, les électeurs désertent». On peut quand même parler de victoire, du coup ? Apparemment oui. La politique, mais sans vous, sans nous (la rédaction de Frustration s'étant majoritairement abstenue).

La vraie question qu'il faut se poser aujourd'hui ce n'est pas «pourquoi les gens s'abstiennent ?» mais «pourquoi les gens votent encore ?». De slogans de campagnes indigents à programme rikiki, ces partis et autres «alliances citoyennes» qui ont envoyé, au premier tour, des centaines de gens à la mort en les exposant au coronavirus malgré les avertissements clairs de la plupart des médecins, ont encore une minorité de la population prête à voter pour eux : ils ont bien de la chance.

Ces mêmes gens s'étonneront de la prochaine insurrection à venir, et déploreront la «crise de confiance», «le désenchantement démocratique», «la défiance envers la politique». Mais comment ne pas haïr votre jeu quand vous traitez les gens avec un tel mépris ? Quand vous vous enfermez dans vos mairies pour célébrer vos médiocres petits strapontins, à déjà réfléchir à comment vous asseoir sur votre (timide) programme ? Quand vous n'avez qu'un mot navré, rapide et routinier, face à l'énorme claque que les abstentionnistes vous ont mise ? »

Trouvé sur la page Facebook d'un ami.



Que faire des statues coloniales?

Le débat est ouvert : entre les partisans de la monarchie et les républicains ou tout simplement les progressistes opposés au colonialisme. Des historiens expriment aussi leur avis. Nous reproduisons ci-après le point de vue d'un historien bien identifié à gauche, Adrian Thomas.

Que faire des statues coloniales ? C'est une question que se posent beaucoup de gens, très légitimement. Ces monuments représentent des personnages détestables. Plus encore, l'objectif de ces sculptures est de valoriser un système d'exploitation particulièrement brutal. La bourgeoisie européenne en a fait son beurre pendant des siècles : nous connaissons aujourd'hui grâce à la recherche historique l'ampleur de l'extorsion violente du colonialisme. C'est une forme de racket étatique qui continue encore aujourd'hui, sous une autre forme. Les déboulonnements des statues ont été pendant l'histoire récente des moments souvent populaires, de joie, symbolisant la victoire des peuples contre leur tyran. C'est sans doute ce qu'ont ressenti les jeunes qui ont mis à terre la statue du négrier de Bristol. Mais c'est à mon sens un one-shot, assez stérile. On peut enlever ces statues. Mais on peut faire beaucoup mieux :

les récupérer. Oui, on peut les détourner et en tirer parti pour notre éducation commune. Les statues coloniales peuvent changer de statut.

En 2016, je suis allé écouter Lilian Thuram à la Cité Miroir. Il était accompagné d'un historien, Pascal Blanchard. C'est devenu le spécialiste de l'histoire de la colonisation en France. C'est grâce à lui qu'ont été redécouverts les «zoos humains», ces expositions coloniales qui mettaient en scène dans les villes européennes les sauvages que l'Occident «civilisait». C'étaient des caricatures humiliantes, révélatrices de l'ignominie raciste. Je ne suis pas toujours d'accord avec Blanchard. Mais je le rejoins sur le maintien des statues, pour cette simple raison : ce sont des traces de notre histoire. Les traces nous permettent de raconter d'où on vient, ce qu'il s'est passé et ce qu'on peut en retenir pour l'avenir. Si on n'a plus de trace, on ne fait plus d'histoire.

C'est aussi le point de vue de Karfa Diallo. C'est grâce à lui que Bordeaux, port négrier par excellence, a pu reconnaître et analyser son passé esclavagiste. La ville déborde tellement de vestiges coloniaux que des visites guidées sont organisées pour les décrypter. En ce sens et grâce à son travail mémoriel, Bordeaux est un musée à



ciel ouvert.

Car, comme dans les musées, il faut parer ces «œuvres» de panneaux explicatifs. Pas des petites plaques invisibles, ni chèvre-choutistes, mais des grandes pancartes qui permettent de démontrer ce qu'a été le colonialisme. Les enseignants, les associations et tout un chacun pourront le découvrir et le faire découvrir. On n'apprend plus l'histoire comme avant : ce qui compte aujourd'hui, c'est d'insuffler la critique historique. On peut ranger ces statues dans un musée, comme à Tervuren. Mais on perd ce présent que le vieux monde nous a laissé, malgré lui. Ces statues ont été placées en évidence pour être dans notre quotidien. C'est une chance qu'elles soient dans l'espace public : l'histoire du colonialisme peut être enseignée dans notre quotidien. À la question : «Qui est cet homme barbu sur son cheval ?», il ne faudra pas aller au musée ou se perdre sur Internet pour avoir droit à une réponse synthétique, sérieuse et sans compromis. Du moins si nous prenons la mesure politique et pédagogique de cette opportunité. C'est la même idée lorsque seront installées des statues Lumumba : ce ne sera pas pour le glorifier mais pour mettre sur la place publique son assassinat et l'indépendance avortée du Congo.

Le plus important est d'en parler. Si on ne le fait pas, les autorités enlèveront ces statues par confort, on ghettoïsera cette histoire et on finira par la mettre sous le tapis. Cette histoire n'appartient pas à une «communauté» mais à tout le monde. La mémoire du crime colonial doit rester chose publique. Les Blancs n'ont aucune mauvaise conscience à avoir. Nous ne

sommes pas coupables de l'histoire. Mais nous aurions tort de ne pas la regarder en face. C'est déterminant pour expliquer le monde dans lequel on vit.

Adrian Thomas

« Covid- 19. Bilan : distance et méfiance »

Les pouvoirs spéciaux touchent à leur fin et c'est l'heure de tirer un bilan de cette crise du coronavirus. Ces pouvoirs spéciaux au parfum de dictature libérale mais néanmoins démocratique a laissé des traces et non des moindres. Au premier plan elle a façonné en peu de temps un comportement moutonnier, prêt à faire de nous des êtres parfaitement dociles et à confier notre devenir aux mains de scientifiques tiraillés entre eux plutôt qu'à des politiques. Ceux-ci n'en demandaient pas tant mais en ont profité pour leur venir en aide. Ainsi pour gérer le fameux «tracing» système technique qui permet de suivre nos moindres faits et gestes, l'Etat n'a pas lésiné sur les moyens et a engagé 2000 personnes... Une aubaine ! Le tout abondamment relayé par les médias qui en ont fait leurs choux gras...

La Première Ministre a déclaré : « Dorénavant, tout est permis sauf ce qui n'est pas autorisé ! » Et puis on se réveille avec une terrible gueule de bois et notamment de ne plus pouvoir protester. Fini les manif. Nous devons à l'avenir respecter les



«gestes barrières». Le port du masque est obligatoire (efficacité très controversée), soit dit en passant une juteuse opération commerciale où l'État s'est d'ailleurs déjà fait escroquer de quelques dizaines de millions d'euros.

Les autorités nous ont aussi appris à nous méfier d'autrui mais aussi à user des forces de l'ordre. De dénoncer nos semblables à coups de délation comme en mille neuf cent quarante. Pour abuser de leur pouvoir, la police ne s'est pas fait prier. Un barbecue entre amis dénoncé par un courageux voisin, une femme assise sur un banc et allaitant son bébé écopent d'une amende de 250 euros...

Mais surtout, la population a découvert que les résidences des personnes âgées ne sont pas des maternités et que l'on y meurt ! En réalité, on a généralement appris que nous sommes de simples mortels... Résultat : les maisons de repos sont en crise. Des lits sont inoccupés. Pour conjurer le sort, les personnes âgées ne finissent plus leurs jours dans ces mouiroirs....

Freddy Guidé

**Quand les médias nous
abreuvaient déjà de
balivernes.**



Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. C'était il y a 30 ans. La révolution roumaine renversait la dictature communiste de Nicolae Ceausescu. Le président et son épouse Elena sont exécutés au terme d'un procès expéditif. C'était un des derniers bastions communiste d'Europe. Le 21 décembre 1989, le Conducator tente de reprendre l'initiative : la révolte qui a éclaté quelques jours plus tôt à Timisoara gagne la capitale. A Bucarest, un rassemblement de masse en soutien au régime se transforme en manifestation contre le régime. Sous les

huées, le président doit interrompre son discours. Le lendemain, le 22 décembre, Nicolae Ceausescu prend la fuite à bord d'un hélicoptère avec son épouse Elena. Quelques heures plus tard, la foule envahit le siège du Comité central du parti communiste où le «Danube de la pensée» était réfugié. L'armée va se rallier à la foule. Le régime tombe. Suivent trois jours d'errance avant l'arrestation du couple. Le 25 décembre, c'est leur jugement devant un tribunal improvisé à la garnison de Târgoviște à une cinquantaine de kilomètres de Bucarest.

Un procès expéditif

Après une visite médicale, l'audience commence. Le procès dure moins d'une heure. Il reproduit la procédure utilisée par le régime contre les opposants et les dissidents. Les normes de l'Etat de droit ne sont pas respectées. Les chefs d'accusation sont nombreux, notamment le génocide. A Timisoara, le bilan de la répression sanglante qui fait 70 morts a été déformé. Il est question de charnier et de milliers de morts, des estimations non vérifiées mais reprises par la presse. Le dossier d'accusation mentionne un génocide ayant fait 60.000 victimes. Les autres chefs d'accusation sont : atteinte au pouvoir de l'État par l'organisation d'une action armée contre le peuple et les pouvoirs étatiques, destruction de biens publics et affaiblissement de l'économie nationale. Le procureur requiert la peine de mort.

Face à ses juges, Nicolae Ceausescu conteste la légitimité du tribunal. «Un coup monté par des traîtres», dénonce-t-il. Ses avocats se livrent à un véritable réquisitoire contre lui. L'audience est secrète, à huis clos, mais filmée. Après 10 minutes de délibération, la sentence est sans surprise : la mort et la confiscation de tous leurs biens. A la lecture de la peine, Nicolae Ceausescu proteste véhémentement. Le couple est emmené pour être exécuté dans la cour de la caserne. Nicolae et Elena ne veulent pas avoir les mains entravées et se débattent. Des militaires leur ligotent tout de même les poignets et les emmènent. Quatre soldats sont choisis pour les fusiller. Ils vident les chargeurs de leur armes automatiques. L'ancien président entonne le début de l'Internationale puis s'écroule.

Le soir même des extraits choisis sont diffusés à la télévision nationale roumaine, vite repris par les télévisions occidentales. Le son est mauvais, l'image instable. On n'y voit pas clairement les membres du tribunal, maladroitement coupés au montage, mais on devine la coiffure de l'un de ceux qui annoncent avoir pris le pouvoir à la télévision, des costumes militaires... Ce n'est que plus tard que l'identité des juges sera



besoin de changer son sang tous les mois. Des jeunes gens vidés de leur sang auraient été découverts dans la forêt des Carpates. Ceausescu vampire ? Comment y croire ? La rumeur avait annoncé des charniers. On les a trouvés à Timisoara. Et ce ne sont pas les derniers «

Le magazine L'Événement du jeudi du 28 décembre 1989 titre même : « Dracula était communiste ».

Gérard Carreyrou (TF1) lance un appel à la formation de brigades internationales prêtes à « Mourir à Bucarest ».

Le quotidien Libération avec Serge July titre « Boucherie ». On y lit : « Timisoara libérée découvre un charnier. Des milliers de corps nus tout juste exhumés, terreux et mutilés, prix insupportable de son insurrection ».

Le Monde félicite La Cinq d'avoir « révélé l'horrible charnier des victimes des manifestations du dimanche précédent ».

Ces mêmes allégations et graves approximations sont également reprises la presse internationale :

révélée. Parmi eux, le général Victor Stanculescu, responsable de la répression à Timisoara. Il a changé de camp et est le grand organisateur de ce procès expéditif. Il rejoint ceux qui s'emparent de la révolution roumaine, dont Ion Iliescu, ancien cadre du parti communiste à la base du Front du salut national, des militaires et des responsables de la Securitate. Ensemble, ils veulent envoyer un signal clair à la population, un double signal : aucun retour du dictateur ne sera possible et se dédouaner des violences qu'ils ont commises sur les ordres de Ceausescu.

Le renommé journal espagnol El País avance qu'« à Timisoara, l'armée a découvert des chambres de torture où, systématiquement, on défigurait à l'acide les visages des dissidents et des leaders ouvriers pour éviter que leurs cadavres ne soient identifiés ».

Les corps de Ceausescu seront enterrés dans le cimetière de Ghencea à Bucarest d'abord dans une sépulture sans nom, puis dans une tombe identifiée. Les corps seront exhumés en 2010 pour une analyse ADN qui confirme leur identité.

The New York Times, tout en soulignant que ces chiffres n'ont pas été confirmés par des sources indépendantes, avance que 4 500 personnes auraient été massacrées en trois jours.

Quelques jours après l'exécution de couple Ceausescu, les médias occidentaux assistent à la découverte d'un prétendu charnier à Timisoara. En réalité une véritable mise en scène de cadavres exhumés du cimetière des indigents. Les images feront le tour du monde, les médias s'en donnant à cœur joie. Le spectateur lambda est tombé dans le panneau. On a fait croire les pires horreurs. Petit florilège :

Le 27 janvier 1990, Colette Braeckman publie « Je n'ai rien vu à Timisoara » dans les colonnes du Soir, où elle remet en question les images montrées sur les télévisions du monde entier.

C'est le journal Le Figaro qui, dans son édition du 30 janvier, annonce qu'il s'agissait d'un faux, que les morts montrés à la télévision avaient été déterrés du « cimetière des indigents » de la ville. En 2019, on ne sait pas précisément qui est à l'initiative de la tromperie, les journalistes manipulés accusant « ceux qui voulaient renverser le pouvoir ».

TF1 : « Ceausescu, atteint de leucémie, aurait eu

Freddy Guidé

Nouvelles

EXPOSITION SIDÉRURGIE



VERNISSAGE:
27 NOVEMBRE 2020
19H00

ARTISTES:

LUCIEN STOPPELE
JOCELYNE FRANÇOIS
THIERRY LESOIL
DOMINIQUE DEVROYE
ROSA RUGGERI
MARCEL VAN CALSTEREN
LUIGIO SPAGNUOLO

EXPO:
DU 27/11/20
AU 1/12/20

PERMANENCES:
DU LUNDI AU VENDREDI

ET LE WEEK-END
10H00-18H00

LE PROGRÈS A.S.B.L
RUE JULIEN LAHAUT, 11
6020 DAMPREMY

071/30.39.12

EDITEUR RESPONSABLE R.TANGRE 071/30.39.12

UNE IDÉE DE LUIGIO SPAGNUOLO
EN COLLABORATION AVEC LE PROGRÈS A.S.B.L
ET LE SOUTIEN DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

